



# Auxiliaire psychopédagogique

(F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT  
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une auxiliaire psychopédagogique (F/H/X) pour le Service du Vivre-Mieux – Centre PMS de NAMUR.

## Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e.
- Lieu de travail principal : Rue Château des Balances, 3bis 5000 Namur.
- Contrat : Remplacement – Désignation temporaire jusqu'au 31 août 2026.
- **Votre candidature est attendue pour le 6 mars 2026 au plus tard.**

## Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : CPMS de Namur

Le Vivre Mieux a comme missions de mener/développer/promouvoir des actions en termes de santé et d'inclusion sociale déclinées autour de 4 pôles structurants dont le pôle Santé scolaire (Centres PMS et le service PSE décliné en 9 antennes).

Rôle : Contribuer à l'épanouissement global de l'élève tout au long de son parcours scolaire selon les décrets fondateurs (ou arrêtés) du PMS (01/04/1960, 14/07/2006) et du PSE (20/12/2001, 16/05/2002 et

## Votre mission / Vos missions

Votre mission en tant qu'auxiliaire psychopédagogique (APP) consiste, en autres, à assurer, dans le respect des missions décrétales, l'approche psychopédagogique. A assurer un travail en multidisciplinarité, un travail de prévention, de dépistage et de guidance.

Vous assurez le travail d'information et d'orientation ; participez à la conception et à la mise en place d'activités et de projets de promotion santé. Vous participez également à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de centres et de services, aux réunions entre les disciplines, à la distribution des fiches médicales et familiales et à l'élaboration des différents rapports annuels.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse [tessa.forain@province.namur.be](mailto:tessa.forain@province.namur.be)

**Remarque :**

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !



## Votre profil

- Être titulaire du diplôme d'assistant.e en psychologie ou de bachelier en assistant.e en psychologie, délivré par un établissement organisé, subventionné ou agréé par la Communauté française ;
- Maîtriser les actes techniques relatifs à la fonction ;
- Avoir des connaissances informatiques (Word) et des connaissances sur les outils mis à disposition ;
- Savoir où trouver et comment utiliser la législation applicable aux CPMS et aux SPSE.

### Conditions générales d'accès :

- Être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.
- Posséder le permis B et être en possession d'un véhicule personnel.

## La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en deux étapes :

Etape 1 : Après lecture des candidatures, seules les plus pertinentes seront retenues.

Etape 2 : Une audition (éliminatoire) sera réalisée afin d'évaluer votre motivation, votre capacité à travailler en équipe ainsi que vos compétences liées à la fonction.

## Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

## Nous offrons

### Contrat

- Régime de travail : **1/5 temps (=7 heures par semaine)**
- Type de contrat : Désignation temporaire dans le cadre d'un remplacement.
- Estimation de la rémunération : Echelle 301
  - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3020,99 €
  - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3469,47 €

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse [tessa.forain@province.namur.be](mailto:tessa.forain@province.namur.be)

### Avantages

- Remboursement des frais de déplacement durant vos missions entre les écoles.
- Congés scolaires.

## Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse [tessa.forain@province.namur.be](mailto:tessa.forain@province.namur.be) ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 6 mars 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Tessa Forain au 081/775598 ou via l'adresse mail [tessa.forain@province.namur.be](mailto:tessa.forain@province.namur.be)